



Édito : **confiance, mais vigilance**

MaPrimeRénov' 2024 : accélération ou précipitation ?

Un territoire, une initiative : **lancement de la Commission régionale patrimoine** sur un chantier emblématique

Artibat 2023, le rendez-vous incontournable des artisans

Édito : confiance, mais vigilance

Chers élus locaux, les résultats de l'enquête de conjoncture annuelle menée par la CAPEB Pays de la Loire en septembre (voir encadré ci-dessous) confirment la place des entreprises artisanales sur les marchés à venir. Celles-ci sont en effet les premières actrices :

- ▶ des travaux d'entretien et de rénovation (83 % de leur chiffre d'affaires [CA]),
- ▶ des travaux de performance énergétique (21 % de leur CA),
- ▶ chez les particuliers (76 % de leur CA), ce qui conforte leur place d'actrices de proximité.

Les entreprises s'illustrent comme formées, qualifiées et mobilisées sur les marchés de rénovation d'aujourd'hui et de demain. Elles sont prêtes à aller plus loin et à s'adapter en se formant, notamment sur les matériaux (34 % d'entre elles utilisent des matériaux biosourcés), la restauration du patrimoine (voir p. 3), mais aussi en s'organisant pour travailler avec d'autres entreprises.

Reste cependant à permettre à chacun de rester concentré sur son activité ! En effet, il faut arrêter de complexifier les dispositifs, mais aussi les stabiliser pendant une période suffisamment longue pour qu'ils puissent être assimilés et mis en œuvre efficacement par l'ensemble des acteurs (guichets de l'habitat, entreprises de travaux, auditeurs, conseillers Référents d'aide à la rénovation [RAR], etc.).

Pourtant, de profondes modifications sont prévues sur les dispositifs

MaPrimeRénov' (p. 2) et MaPrimeAdapt' à compter du 1^{er} janvier 2024. N'est-ce pas confondre massification et précipitation ? Et prendre le risque de voir la concurrence des éco-délinquants se développer ?

Les communautés de communes sont des actrices de premier plan dans le conseil aux porteurs de projets de rénovation. Plus que jamais, travaillons ensemble pour porter les meilleures propositions pour tous avant les votes définitifs des textes.



Résultats de l'enquête conjoncture 2023

En septembre, la CAPEB Pays de la Loire a réalisé une enquête à laquelle près de 1 000 chef(fe)s d'entreprises artisanales du bâtiment de la région ont répondu.

Retrouvez tous les résultats sur bit.ly/chiffresCAPEB-PDL.



Alain LACOUR

Menuisier (49)
Président
CAPEB Pays de la Loire

&

Martial BEDOUET

Paysagiste (49)
Président
CNATP Pays de la Loire



MaPrimeRénov' 2024 : accélération ou précipitation ?

Alors que la construction de logements neufs recule en France (-30 % des mises en marché logements individuels en un an selon la CERC Pays de la Loire), la santé du marché de la rénovation est capitale pour la dynamique du secteur du bâtiment. Le Gouvernement a justement fait de la rénovation énergétique une priorité absolue. L'ambition est certes louable au regard des enjeux, mais sa mise en œuvre témoigne d'une confusion entre accélération et précipitation.

Le Gouvernement a prévu une refonte totale de MaPrimeRénov' à partir du 1^{er} janvier 2024. Ainsi, alors même que MaPrimeRénov' version 2020 commençait à peine à être maîtrisée par tous, les noms des dispositifs, les critères techniques d'éligibilité, les conditions de ressources des ménages, les obligations thermiques à atteindre, ou encore l'obligation de réaliser un DPE seront réformés d'ici quelques semaines...

De plus, cette réforme sonne le glas de la rénovation par geste et consacre la rénovation globale. Elle privilégie la décarbonation du chauffage au détriment de la rénovation énergétique de bon sens et risque d'exclure une partie des ménages de la rénovation, avec un reste à charge trop conséquent.

Enfin, moins de deux mois avant ces réformes, le Gouvernement est incapable de répondre aux nombreuses questions des artisans du bâtiment.

Tous les jours, nous nous efforçons avec vigueur, pragmatisme et exemples chiffrés, de démontrer à nos interlocuteurs locaux et nationaux combien cette réforme précipitée est risquée. Nous continuerons à le faire pour faire évoluer ces textes jusqu'au vote définitif.



Agir contre les éco-délinquants

Les offres commerciales alléchantes de certaines entreprises doivent nous alerter sur les dérives possibles des dispositifs de soutien à la rénovation globale.

Comme pour l'isolation à 1 €, les guichets de l'Habitat et l'ANAH auront fort à faire pour tenter de limiter les pratiques de structures peu scrupuleuses. Ces dernières s'appuient sur des audits thermiques complaisants pour majorer les primes et surévaluer le coût des travaux, qui sont alors financés en totalité par la prime à la rénovation.

La massification ne doit pas se faire au détriment des entreprises locales, ni de la qualité des travaux. Des garde-fous doivent être mis en place pour éviter ces dérives !

- Contactez la CAPEB départementale pour échanger sur ce point ou découvrir nos propositions.

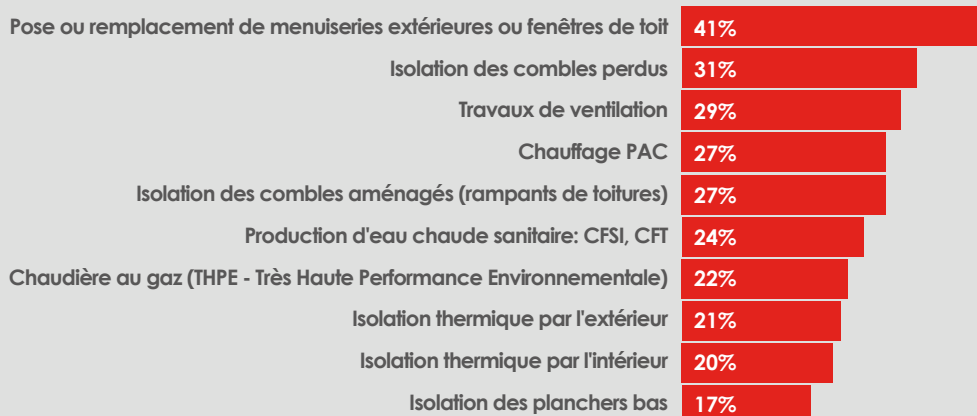


RGE et rénovation thermique : quelles sont les tendances ?

Les entreprises qualifiées RGE seront-elles assez nombreuses pour répondre aux besoins de rénovation thermique ?

Selon l'enquête de conjoncture régionale annuelle de la CAPEB des Pays de la Loire, les entreprises se sont formées et 47 % d'entre elles sont qualifiées RGE. La région comptait 4 356 établissements RGE en juin 2023 (-5,2 % en un an) selon la CERC Pays de la Loire. Malgré ce recul, la région Pays de la Loire reste parmi celles détenant le plus d'entreprises qualifiées. **Faisons en sorte de conserver ce dynamisme local, notamment en relayant les atouts des entreprises locales dans les guichets de l'habitat (SAV, entretien...).**

Top 10 des travaux de rénovations énergétiques réalisés



Un territoire, Une initiative

Lancement de la Commission régionale patrimoine sur un chantier emblématique

Le 7 novembre, la CAPEB Pays de la Loire a lancé sa Commission régionale patrimoine à l'occasion de l'ouverture du chantier de restauration du Moulin du Pavé. Présidée par Etienne Cottenceau, artisan tailleur de pierre et maçon, cette commission a vocation à promouvoir la restauration du bâti existant, permettre la montée en compétence des artisans et valoriser leurs savoir-faire par la marque CIP Patrimoine.

Pourquoi une commission patrimoine à la CAPEB régionale ?

« Des groupes patrimoine existent déjà dans nos cinq CAPEB départementales. La commission régionale vient désormais coordonner leurs actions à l'échelle des Pays de la Loire. Cette nouvelle instance a aussi vocation à développer et à administrer la marque CAPEB « CIP Patrimoine [voir encadré ci-dessous] », explique Alain Lacour, président de la CAPEB des Pays de la Loire.

Le lancement de la commission a eu lieu sur le site emblématique du Moulin du Pavé, dit « de Brissac », dans le Maine-et-Loire, en présence de représentants des pouvoirs publics du territoire, d'entreprises artisanales et d'acteurs du patrimoine en Pays de la Loire. Ce chantier hors du commun « donne l'occasion à la CAPEB région et à ses entreprises adhérentes de mettre en lumière leur mobilisation pour le patrimoine bâti de notre région. C'est une illustration concrète que les entreprises artisanales du bâtiment, locales, sont les acteurs naturels pour réussir la restauration de patrimoine bâti du territoire », se réjouit Alain Lacour.

Des valeurs exceptionnelles

« Pour ce chantier du moulin du Pavé, deux des entreprises intervenantes, Étienne Cottenceau, tailleur de pierre, et Thierry Croix, restaurateur de moulins, portent des valeurs remarquables de proximité, de savoir-faire et de transmission. Elles travaillent dans le département, opèrent dans un secteur très spécifique de la restauration et ont transmis leurs compétences de père en fils depuis quatre générations pour l'un, et six générations pour l'autre », souligne le président de la CAPEB des Pays de la Loire.

La région Pays de la Loire compte 2 700 bâtiments inscrits ou classés au patrimoine, et des milliers de bâtiments qui ne sont ni inscrits, ni classés.



Le Moulin du Pavé, édifice du 16^e siècle, classé monument historique, fait l'objet d'importants travaux de restauration à l'initiative de ses propriétaires afin de lui rendre ses ailes et sa splendeur d'antan. Une opération spectaculaire y a été réalisée le 7 novembre dernier, puisque l'entreprise Croix, spécialisée dans la restauration de moulins, a engagé le levage de la hucherolle (cabine en bois portant les ailes et abritant une partie du mécanisme).

► Plus d'informations sur cette journée sur bit.ly/patrimoine-MoulinDuPave ou en vidéo sur bit.ly/video-patrimoineMoulinDuPave



Le CIP Patrimoine, carte d'identité de l'entreprise

Pour l'artisan, c'est un moyen de valoriser son savoir-faire et de renforcer sa place sur le marché du patrimoine.

Pour le client, c'est un gage de qualité, en choisissant une entreprise compétente pour des travaux de rénovation et de restauration du bâti ancien.

Pour l'obtenir, l'artisan doit souscrire à plusieurs critères, notamment posséder au moins trois références de chantiers à caractère patrimonial.


Les artisans du patrimoine bâti

Artibat 2023, le rendez-vous incontournable des artisans

La 18^e édition du salon Artibat, organisé par la CAPEB Pays de la Loire en octobre a rencontré un grand succès auprès des professionnels du BTP. Ses 45 000 visiteurs témoignent de l'enthousiasme de se retrouver sur un salon professionnel et convivial. Les allées n'ont pas désempé, les stands étaient plus que jamais lieux d'échanges, de démonstrations et d'innovations dédiés aux acteurs de la construction et des travaux publics.

Le stand CAPEB a accueilli le conseil d'administration du Plan bâtiment durable, le président confédéral et le président HB développement... Les adhérents sont venus nombreux pour dialoguer et renforcer leur motivation à défendre la légitimité des artisans du bâtiment à intervenir sur les travaux de rénovation.

Le stand Construire biosourcé présenté par la CAPEB en partenariat avec Novabuild, et animé par la Fédération bretonne des filières biosourcées et le Collectif biosourcé des Pays de la Loire, a réuni de nombreux partenaires du grand Ouest.

Enfin, le campus formation a mis à l'honneur les énergies renouvelables, la gestion de l'eau à la parcelle, ou encore la prévention sécurité.

► Revivez le stand CAPEB en images sur bit.ly/capeb-artibat23



Président : Alain LACOUR

Secrétaire générale : Virginie BAUDRIT

02 40 89 71 47

capeb@capeb-paysdelaloire.fr

1, rue Louis Marin - 44200 NANTES

www.capeb-paysdelaloire.fr

En région Pays de la Loire



La CAPEB défend près de
22 000 entreprises
du bâtiment de moins de 20 salariés.

Elle fédère près de
6 500 entreprises.



Elle regroupe les
5 CAPEB départementales
implantées sur le territoire ligérien.

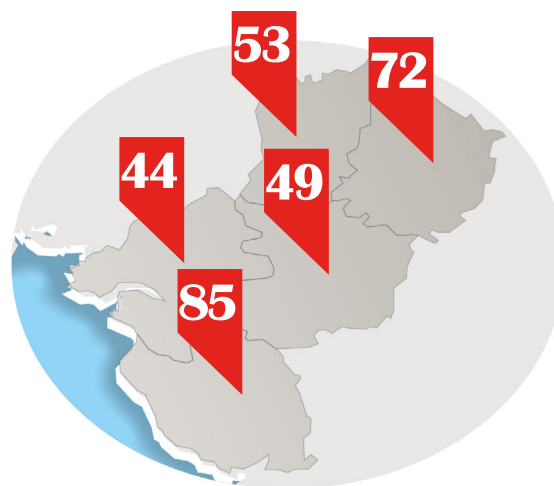


Elle est administrée par
250 artisans élus et emploie
près de **90 collaborateurs.**



Retrouvez nos lettres sur
<https://www.capeb.fr/service/artisans-et-elus-plusfortsemble?c=44>

Contacts départementaux



44

Loire-Atlantique

www.capeb-loireatlantique.fr

Président : Jean-Marc Pernot

Référente : Andréa Lemasson

- 02 40 08 99 60
- a.lemasson@capeb44.fr

72

Sarthe

www.capeb-sarthe.fr

Présidents : Loïc Yvon & Bruno Hatton

Référente : Aurélie Gourmel

- 02 43 520 520
- a.gourmel@capeb-sarthe.fr

49

Maine-et-Loire

www.capeb-maineetloire.fr

Présidente : Christelle Delouche

Référent : Gilles Hamon

- 02 41 368 368
- gilles.hamon@capeb49.fr

85

Vendée

www.capeb-vendee.fr

Présidente : Lucie Amelineau

Référente : Cécile Henriat

- 02 51 62 38 74
- cecile.henriat@capeb-vendee.fr

53

Mayenne

www.capeb-mayenne.fr

Président : Jérôme Robino

Référent : Pierre Fouillet

- 02 43 49 38 00
- pierre.fouillet@capeb-mayenne.fr



La CAPEB et la CNATP sont membres de l'**U2P (Union des entreprises de proximité)** qui représente et défend l'ensemble des entreprises artisanales et professions libérales.